



PÉRISCOLAIRE : TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 1ER FÉVRIER 2024

L'ENSEMBLE DES ACTRICES ET ACTEURS DE L'ÉCOLE

MÉRITENT LE RESPECT !

Temps partiels imposés, salaires de misère, précarité, taux d'encadrement dangereux pour les enfants et les salarié.es, coupures journalières, non reconnaissance des temps de formation : pour les animateurs et animatrices du périscolaire, le mépris continue malgré des mobilisations historiques depuis 2019.



DES MILLIARDS D'EUROS GASPILLÉS DANS LE SNU ALORS QUE LES PÉRISCOLAIRES CRAQUENT ! ÇA SUFFIT !

Parce que l'ensemble des actrices et acteurs de l'école méritent le respect, la CGT educ'pop appelle l'ensemble des salarié.es du périscolaire associatif à se mettre en grève et rejoindre les manifestations organisées par l'intersyndicale éducation le 1er février 2024 en formant leurs propres cortèges !

La CGT Educ'pop revendique :

- ☞ La fin des CEE
- ☞ La transformation des CDI et CDD d'usage en CDI
- ☞ La CDIisation des animatrices et animateurs en CDD et CEE
- ☞ La fin des temps partiels imposés et le respect du seuil de minimum légal de 24h
- ☞ La fin des tentatives de passage en force d'Hexopée concernant les avenants 201 et 202 auxquels la CGT s'oppose
- ☞ L'augmentation générale des salaires par l'abrogation de l'avenant 182, la mise en place d'une valeur unique du point alignée sur la V1 revalorisée de 15 %
- ☞ Le retour à un taux d'encadrement plus sûr de 1 animateur pour 8 enfants (moins de 6 ans) et 1 pour 12 (plus de 6 ans)
- ☞ L'abrogation du SNU et la redirection des crédits affectés vers le secteur de l'éducation populaire
- ☞ La fin du CER
- ☞ Des formations adéquates et des moyens supplémentaires pour accueillir les enfants porteurs de handicap
- ☞ Une organisation du temps de travail sans coupure
- ☞ La reconnaissance du temps de préparation (25 % minimum)

SALAIRES, RESPECT, FIN DE LA PRÉCARITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES, ABROGATION DU SNU !

cgteducpop@ferc-cgt.org www.educpop.ferc-cgt.org

Retrouvez nous sur facebook et twitter